

Appel à projet Acacias 11

La Fondation de logement social Emma Kamacher (FEK) met à disposition de la Ciguë **plusieurs espaces en CPU** (Contrat de Prêt à Usage), **à compter de juillet 2021**, à la **route des Acacias 11**. Ces espaces sont des surfaces commerciales et d'ateliers : une mise à disposition exceptionnelle pour la Ciguë !

La Ciguë

Le premier espace, de **300m² environ**, abrite les ateliers d'une entreprise de plastique (Polyplast) et sera reconverti en ludothèque lors de la rénovation du bâtiment. Il est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements placé en retrait de la rue et est mis à disposition de la Ciguë **pour une durée de deux ans à partir de juillet 2021**. Un grand espace extérieur est accessible depuis l'arcade, à l'arrière du bâtiment.

Le second local, que nous appelons « annexe », abrite lui aussi les ateliers de l'entreprise Polyplast. D'une surface de **250m² environ**, il est situé à l'arrière du bâtiment et est accessible depuis le parking à droite sur les plans (pas d'accès depuis l'espace extérieur faisant partie du prêt). La durée de sa mise à disposition dépend des travaux de canalisations pour le futur quartier des Vernets, dont le calendrier reste aujourd'hui indéterminé, raison pour laquelle le **bail sera reconduit de mois en mois**.

L'emplacement, à la route des Acacias 11, est très avantageux de par sa proximité avec les universités, dans un quartier central et doté de nombreux commerces. Les arrêts des trams 15 et 17 ainsi que le bus 11 sont proches et desservis de manière régulière. Les espaces sont également accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Les espaces concernés bordent le site de la caserne des Vernets qui est déjà en travaux et le sera pendant la durée du prêt en vue de la réalisation du futur quartier des Vernets, dans lequel la Ciguë construit 120 chambres étudiantes. **Il est à prévoir qu'un tel chantier engendrera des nuisances (bruit, installations de chantier proches, etc.)**

Il convient également de tenir compte du fait que les espaces sont situés dans ou à proximité immédiate d'un immeuble de logements sociaux. Les propositions devront prendre en considération le voisinage à la fois en terme de bruit et dans un souci d'ouverture au quartier.

Suite à la proposition de la FEK, un groupe de travail a statué sur ces espaces. Les discussions ont abouti sur la mise en place du présent appel à projet qui comporte deux volets :

- un **volet projet libre**, dans lequel vous êtes invité.e.x.s à nous faire part de vos idées les plus folles, personnelles, créatives ou originales pour investir les lieux et proposer des projets qui vous tiennent à cœur
- un **volet habitat expérimental/ateliers**, pour tou.te.x.s ceux qui sont intéressé.e.x.s à tester de nouvelles manières de penser le logement et à tenter une expérience de vie communautaire inédite

Volet projet libre

Les espaces

L'appel à projet libre porte initialement sur l'annexe de 250m² (espace A en violet sur le plan) ainsi que sur un local de 50m² (espace C en violet sur le plan) situé dans le corps du bâtiment, face à l'entrée.

L'annexe de 250 m² est située à l'arrière du bâtiment et est accessible depuis le parking à droite sur les plans (pas d'accès depuis l'espace extérieur mis à disposition). Les murs extérieurs sont percés de larges baies vitrées à simple vitrage. La

construction est une structure légère en métal avec des poteaux porteurs ponctuels. Les cloisons doivent être maintenues. Le lieu est lumineux et équipé de souffleurs d'air chaud. Il comprend un local WC avec un grand évier.

La durée de sa mise à disposition dépend des travaux de canalisations de la caserne des Vernets, dont le calendrier reste aujourd'hui indéterminé, raison pour laquelle **le bail sera reconduit de mois en mois.**

Le **local de 50m²** est situé à l'entrée du bâtiment Acacias 11, accessible depuis la rue par une rampe. Il est doté d'un mur en brique de verre percé de fenêtres, ce qui le rend particulièrement lumineux. Il est chauffé mais ne dispose actuellement pas de sanitaires. Comme le reste des espaces situés dans le corps de bâtiment, il est **mis à disposition pour une durée de deux ans.**

Ces informations sont données à titre indicatif mais nous demandons que les projets libres soient décrits en fonctions des besoins pressentis et qu'ils ne soient pas dépendants d'un espace déterminé et fixe.

Nous demandons de ne pas attribuer d'espace déterminé aux projets car, dans le cas où aucun dossier convaincant ne serait proposé pour le volet habitat expérimental, nous nous réservons le choix de pouvoir intégrer des projets libres dans l'espace B (en jaune sur le plan).

Objectifs de l'appel à projet

Nous souhaitons laisser libre court à vos imaginaires. **Quels programmes complémentaires à l'habitat (sociaux, communautaires, culturels, etc.) souhaiteriez-vous porter et voir associé à la Ciguë ?**

Vous avez des projets associatifs ou solidaires ? Vous souhaitez donner des cours ? Vous avez besoin d'un lieu de réunion pour travailler ou simplement vous rencontrer avec d'autres coopérateurices ? Vous souhaiteriez monter une salle de sport ou un club de pétanque pour le quartier ? Vous imaginez proposer des repas dans l'esprit d'une cantine solidaire, jardiner collectivement ou projeter des films ?

Dans l'esprit des tiers-lieux et de l'occupation temporaire des espaces vacants (voir les références jointes), vous avez ici l'occasion de réaliser votre projet !

Pour cela, nous vous demandons de décrire votre projet en faisant mention du **nombre de mètres carrés nécessaires** à sa réalisation, du **type d'équipement indispensable**, de la **fréquence d'utilisation des espaces** ainsi que de la **temporalité du projet** (peut-il ou non se projeter dans une temporalité incertaine ?)

Nous pourrions ainsi imaginer, au moment de la procédure de sélection, de mutualiser certains espaces, de penser leur flexibilité dans le temps et de combiner vos projets dans un esprit d'expérimentation libre et joyeux, pour donner une chance à un maximum de dossiers. Une coordination entre projets pourra être pensée dans un second temps, notamment pour la répartition de la cotisation (voir conditions) et la gestion collective de l'espace.

Structure du dossier

- 1) Lettre de motivation
- 2) Brève présentation du groupe porteur de projet
- 3) Descriptif détaillé du projet
 - a. Type d'activité
 - b. Fréquence d'utilisation de l'espace et temporalité du projet
 - c. Nombre de mètres carrés désirés
 - d. Equipement nécessaire à la réalisation du projet
 - e. Mode de gestion
- 4) Budget de réalisation et éventuels revenus attendus

Critères d'évaluation

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants:

- 1) Cohésion et motivation du groupe à porter le projet aux côtés de la Ciguë et de manière autonome
 - 2) Adéquation du projet avec les valeurs de la Ciguë
 - 3) Potentiel pour la coopérative et ses coopérateures, les habitant.e.x.s de l'immeuble et le quartier
 - 4) Besoins en terme de surface, temps, fréquence d'utilisation, etc.
 - 5) Faisabilité du projet et modalités de réalisation
 - 6) Réalisme du budget
 - 7) Calendrier de réalisation envisagé
-

Volet habitat expérimental/ateliers

L'espace

L'espace dévolu à l'habitat expérimental fait environ 250m² et se situe au rez-de-chaussée du bâtiment de logement, dans le corps du bâtiment. Il est en retrait de la rue et légèrement en surplomb. Il est accessible par une première entrée à gauche sur le plan, desservant également la salle réservée à un ou des programme(s) libre(s), et par une entrée secondaire depuis le hall d'entrée de l'immeuble à droite.

Les murs extérieurs en brique de verre garantissent l'intimité de l'espace intérieur tout en assurant une bonne luminosité. Des fenêtres permettent par ailleurs l'aération de l'espace. L'espace intérieur est un vaste plateau ouvert, à l'exception de quelques cloisons légères, avec une structure ponctuelle en béton. La hauteur sous-plafond est d'environ 3m entre les poutres.

L'arcade est chauffée et bien isolée. Elle dispose de deux WC et d'une douche. L'installation d'une cuisine sera à prévoir. Elle pourra être raccordée à l'eau courante ou pensée dans l'esprit d'une installation davantage provisoire et légère.

A l'arrière, l'arcade est en communication directe avec un vaste espace extérieur goudronné et légèrement en pente, accessible via une grande porte coulissante. L'espace extérieur donne sur le site de la caserne des Vernets, qui sera en chantier pendant la durée du prêt.

Les bureaux (en gris sur le plan) continueront à être utilisés par le patron de l'entreprise Polyplast, qui dispose de ses propres sanitaires et d'une entrée indépendante.

Le prêt est d'une durée de deux ans à partir de juillet 2021.

Objectifs de l'appel à projet

Actuellement, plus de 250'000 mètres carrés de surfaces commerciales, équivalents à soixante terrains de football, attendent de trouver preneur sur le Canton de Genève. En parallèle, malgré les efforts consentis pour construire du logement, le taux de vacance des surfaces d'habitation reste bas, 0.5% en 2020, créant un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Ces deux constats ont mené à la création d'une commission « bureaux vides » dont le travail a abouti en 2020 à la rédaction d'un manifeste présenté lors du concours Label-Co, dans la catégorie « utopie ». Nous pensons pourtant que ce sujet mérite de devenir davantage qu'une belle idée. Le manifeste réclame des actions concrètes et propose de considérer les bureaux vides comme une ressource disponible pour du logement et de créer des typologies d'habitation innovantes en considérant de nouveaux modes d'habiter plus communautaires, solidaires et écologiques.

L'arcade Acacias 11 représente une belle opportunité d'appliquer ces idées dans un projet d'habitat expérimental. Ce programme permettrait d'ouvrir le débat autour d'une expérience à échelle 1:1 tout en expérimentant une forme d'habitat différente, flexible et ouverte, avec une mixité d'usages. De part son aspect expérimental et novateur à Genève, le projet fera partie intégrante de la communication de la Ciguë autour de la reconversion des bureaux vides en logements coopératifs.

Tout est désormais possible et vous pouvez dessiner et co-construire un type d'habitat différent, en tirant partie des qualités d'un plateau ouvert. Quel type de rapport les espaces individuels peuvent-ils entretenir avec le commun ? Comment programmer les espaces collectifs en sortant du schéma classique séjour/salle-à-manger ? Comment tirer partie des 250m² à disposition pour inventer des usages ?

Dans cet esprit, nous demandons qu'un programme complémentaire au logement soit mis en avant, du type atelier ou espace de co-working pour les habitant.e.x.s.

Une réflexion doit par ailleurs être menée afin que l'espace habité ne soit pas uniquement un lieu privatisé mais qu'il s'ouvre au quartier et aux coopérateurices soit sous la forme d'événements ponctuels, soit en proposant un espace accessible à des horaires donnés (bibliothèque, cantine, bar, salle d'exposition, etc.)

Nous avons établi une liste de recommandations indicatives :

- L'espace serait en capacité d'accueillir 5 à 6 modules d'habitat individuels de 10m².
- Les modules peuvent être pensés pour être déplaçables afin de pouvoir ponctuellement redimensionner l'espace.
- Afin de garantir une luminosité au centre du local, nous recommandons de penser des modules prioritairement dédiés au sommeil et détachés des murs périphériques.
- Les références donnent une bonne idée de l'état d'esprit recherché dans cet appel à projet, tout en ouvrant des perspectives audacieuses – parfois encore théoriques – pour réinventer des manières de vivre ensemble et de partager l'espace (cf. annexes).

Structure du dossier

- 1) Lettre de motivation
- 2) Brève présentation du groupe porteur de projet
- 3) Descriptif détaillé du projet
 - a. Proposition pour les modules d'habitat
 - b. Type et mode de construction
 - c. Aménagement général de l'espace
 - d. Proposition de programme complémentaire
- 4) Budget de réalisation

Critères d'évaluation

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants:

- 1) Cohésion et motivation du groupe à porter le projet aux côtés de la Ciguë et de manière autonome
- 2) Adéquation entre la proposition spatiale et l'objectif d'habitat expérimental et communautaire
- 3) Pertinence du programme complémentaire
- 4) Faisabilité du projet et modalités de réalisation
- 5) Réalisme du budget
- 6) Calendrier de réalisation envisagé

Données communes aux deux volets

Eligibilité

Le présent appel à projet est ouvert à tous les étudiant.e.x.s, avec une préférence accordées aux coopérateurices de la Ciguë. Une dérogation peut être accordée pour des projets forts et portés par d'ancien.ne.x.s ciguëen.ne.x.s, qui souhaitent continuer à défendre les buts et les valeurs de la Ciguë.

Sur cette base, sont éligibles tous les projets répondants aux objectifs énoncés dans le présent appel à projet. La réalisation des projets sera décidée sous réserve d'acceptation par la Fondation Emma Kamacher.

Procédure de sélection

Une sélection sera effectuée sur la base des dossiers par une commission interne de la Ciguë, composée de membres de l'équipe de travail ainsi que de membres du CA et d'habitant.e.x.s. Nous nous réservons la possibilité de rencontrer les groupes si plusieurs projets doivent être départagés après consultation des dossiers.

Financement

La Ciguë peut contribuer au financement des **projets libres** à hauteur de **CHF 5000.- maximum qui seront répartis entre les projets**. Pour le **volet habitat expérimental/ateliers**, un **montant maximum de CHF 10'000.-** peut être avancé.

La Fondation partenaire peut également avancer une participation financière et/ou matérielle qui sera déterminée en fonction des projets.

Nous encourageons les équipes à travailler avec des matériaux peu coûteux et à privilégier le réemploi et l'auto-construction (voir notamment le nouveau site de la Maco à Châtelaine et l'association Materium).

Conditions

Pour le **volet projet libre**, les porteuses de projet doivent prévoir une **participation aux charges** (chauffage, d'électricité et eau chaude) ainsi qu'un **loyer symbolique** (frais de gestion de la Ciguë) fixé en fonction du plan financier des projets retenus.

Pour le **volet habitat expérimental/ateliers**, nous prévoyons une participation financière mensuelle par habitant.e.x.s de :

- CHF 60.-/ mois pour couvrir la participation aux charges (*à réévaluer selon les charges réelles*)
- CHF100.-/mois pour le remboursement du prêt de CHF 10'000.- sur deux ans
- CHF 40.-/mois de frais de gestion de la Ciguë

Ce **montant estimatif de CHF 200.- par mois et par habitant** est calculé sur une base de cinq personnes et du prêt maximal de départ de CHF 10'000.-. Il sera réévalué en fonction des données du projet sélectionné.

Calendrier

| | |
|--|----------------------|
| Lancement de l'appel à projet | 04 mai 2021 |
| Séance d'information sur zoom | 10 mai 2021 à 12h15 |
| Réponses aux questions par email (externes@cigue.ch) | Du 11 au 17 mai 2021 |
| Dépôt des projets (externes@cigue.ch) | 6 juin 2021 |
| Procédure de sélection | Du 7 au 20 juin 2021 |
| Annonce des résultats | 21 juin 2021 |

Annexes : plan, photographies des espaces, références

Lien pour la séance d'information : <https://zoom.us/j/93123416530?pwd=SnBTTko3RUNhSjVQU1gzE53OUdYQT09>

ID de réunion : 931 2341 6530

Code secret : 325799

Si le lien ne marche pas, contactez-nous sur zurcher@cigue.ch

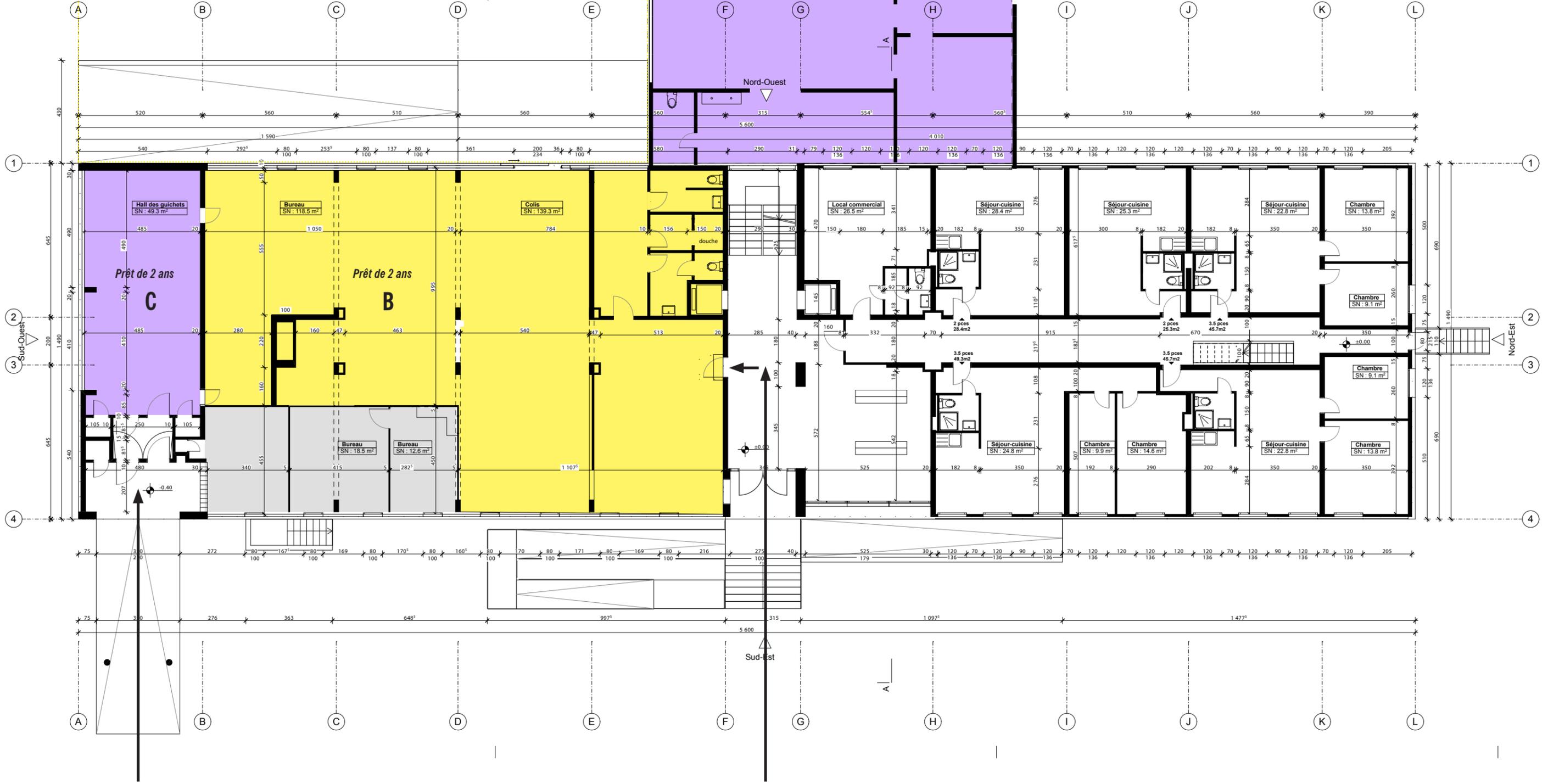
Espace extérieur

Prêt renouvelé de mois en mois

ATTENTION : Ces plans sont communiqués à titre indicatif. Ils ont été adaptés suite à une visite du lieu mais aucun relevé précis n'a été effectué, ils peuvent donc comporter des erreurs et des imprécisions. Acun projet n'a besoin d'être dessiné avec précision et les groupes sélectionnés pourront par la suite visiter les lieux pour affiner leurs projets.



Accès annexe



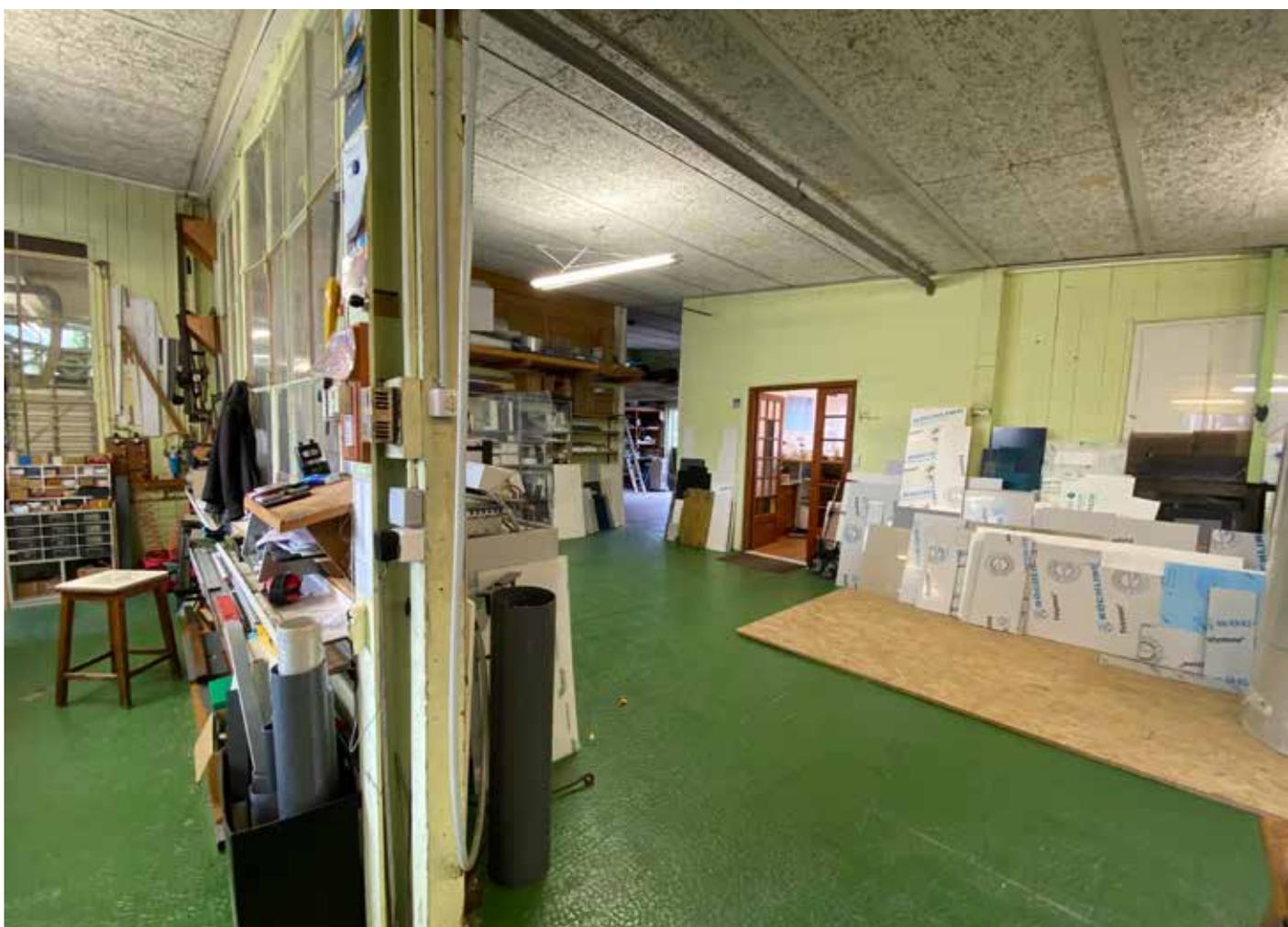
Accès local

Accès via hall d'entrée

Les locaux - volet projet libre



A - l'annexe



A - l'annexe



C - local 50m²

Les locaux - volet habitat expérimental



B - local dans corps du bâtiment



B - local dans corps du bâtiment



espace extérieur

LES GRANDS VOISINS

Paris

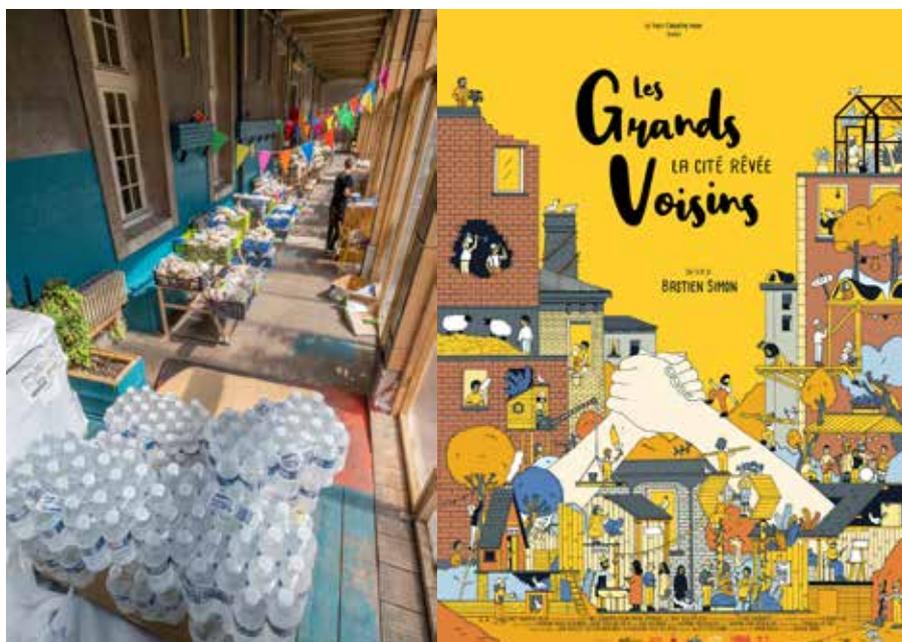
Multiplés expériences sociales et solidaires dans un ancien hôpital. Le projet a pris fin en 2020 mais a duré 5 ans.

Entre autre : troc shop, cantine solidaire, distribution de colis de nourriture, hébergement d'urgence, ressourcerie, jardin communautaire, cafés, boutiques, ateliers de créateurs, coworking, espaces de cours, etc.

Site : <https://lesgrandsvoisins.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/les-grandsvoisins/>

<https://www.plateau-urbain.com/termine>



RESSOURCES URBAINES

Genève

Vous connaissez sans doute les projets de la coopérative Ressources Urbaines qui met à disposition d'artistes, d'associations et de jeunes bureaux des espaces de travail et d'ateliers.

Des programmes complémentaires ont souvent vu le jour : Grand Atelier, Cinéma CDD, Forums de quartier, cantine du Silure, épicerie participative, etc.

Site : <http://ressources-urbaines.ch/>

Facebook : <https://www.facebook.com/ressourcesurbaines/>



ÇA SE PASSE À LA CIGUË !

Dans les maisons en prêt, au Clos Voltaire et ailleurs dans les immeubles, il se passe plein de choses :)

Le Resto du Clos : des repas solidaires
Plein air à Voltaire : un festival ciné
Ciné-club des Pavillons
Happy market
Freeshop
etc.



Références - volet habitat expérimental

DOCU ANDERS WOHNEN

Futurs Zollhaus

Zürich

Occupation d'un local commercial de type halle

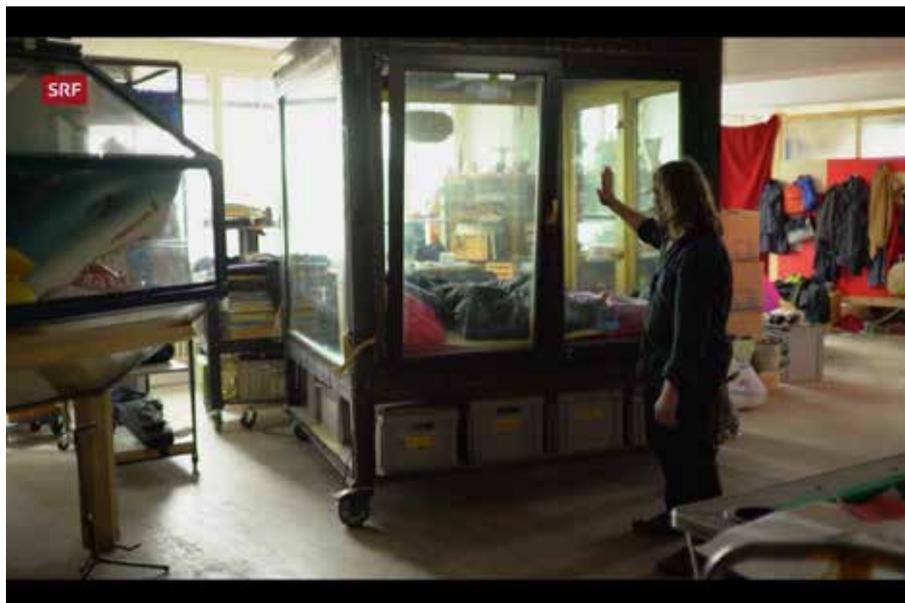
Long terme

Espaces privés fixes ou mobiles - dispersés dans l'espace

Le reste de la surface est flexible et polyvalente

Lors de fêtes les modules sont déplacés pour dégager un vaste espace libre.

[LE DOCUMENTAIRE](#)



Zollhaus Wohnhallen Zürich

Même groupe de cohabitants.e.x.s que ceux du documentaire Anders Wohnen.

Invité.e.x.s à autoconstruire leur habitat dans un espace de type halle, réservé à cet effet dans le nouveau projet Zollhaus, de la coopérative Kalkbreite.

Longue durée



Les Garages

ALJF

Renens

Propriétaire : Ville de Lausanne

Local rattaché à un immeuble de logements

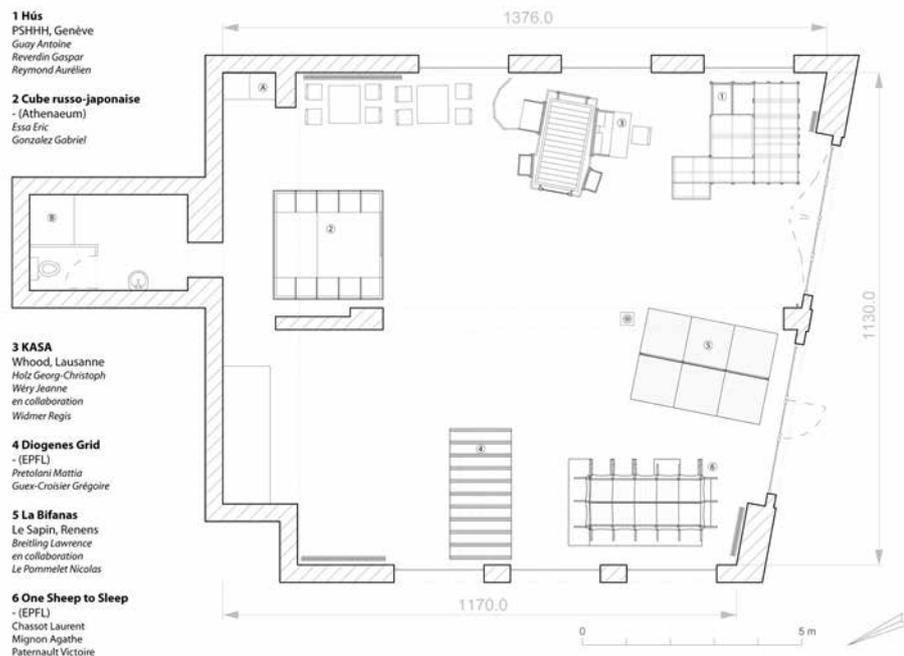
Occupation convenue de 6 mois mais a duré 3 ans

Pas de demande de réaffectation temporaire
> le projet a été présenté comme une recherche artistique

6 modules de 7m2 pour 1000CHF chacun
incl. coût de conception et réalisation

Conçus et réalisés par de jeunes bureaux
d'architecture/design invité (micro concours)

Les sanitaires ont été montés de manière
temporaire (bac de douche sur palettes avec
raccordement à évacuation des toilettes ou
lavabos)

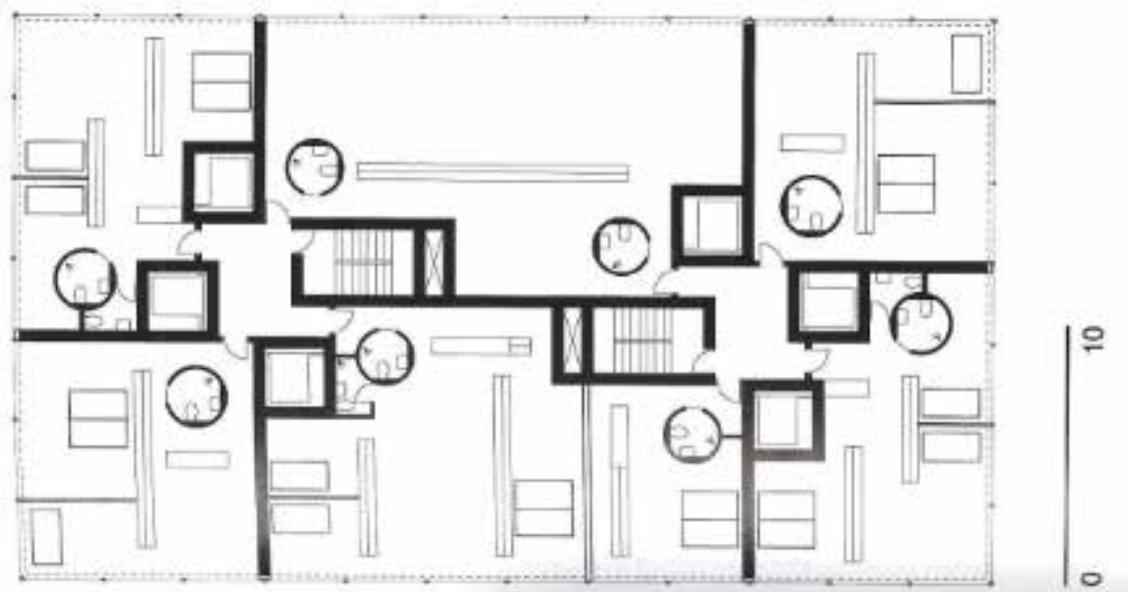


HOURS - OWN NOTHING SHARE EVERYTHING
JACK SELF AVEC FINN WILLIAM ET SHUMI BOSE
Biennale de Venise 2018

Projet utopique dans le cadre d'une exposition (Home economics) présenté à la Biennale de Venise, pour le pavillon du Royaume-Uni.

La recherche repense les espaces en fonction du temps passé dans les logements et selon des valeurs communautaires.

Ici, le projet propose de réduire la privacité au maximum avec un simple module de lit. Les armoires sont transparentes pour faciliter le partage de tous les biens entre cohabitant.e.x.s



PEINTURES D'INTÉRIEURS

Pieter De Hooch

Rotterdam XVIIe siècle

Les peintures de Pieter Van Hooch nous renseignent sur la manière d'habiter aux Pays-Bas au XVIIe siècle.

A cette époque, il était courant d'avoir des pièces multifonctionnelles. Le couloir distributif n'existait pas et la circulation se faisait en passant d'une pièce à l'autre.

Dans ces pièces, les lits sont des lits-alcôves : un mobilier pensé pour isoler du froid et de la vue. Le lit est surélevé par rapport au sol, comme une cabane et fermé sur trois côtés par des parois et à l'avant par de lourds rideaux.

